
Suisse

Interview

Ce «n'est pas une solution»: Voici ce que dit le directeur de l'éducation Schmid à propos de la décision sur le français précoce

Les directeurs cantonaux de l'éducation veulent maintenir le français précoce. En revanche, l'idée du conseiller d'Etat nidwaldien Res Schmid de reporter l'anglais au niveau supérieur a échoué. Il place désormais ses espoirs dans le Conseil fédéral.

Julian Spörrli

C'est compliqué : quand les enfants doivent-ils apprendre le français ? Les directeurs cantonaux de l'éducation veulent éviter, grâce à des plans d'études adaptés, que des cantons comme Saint-Gall ou Zurich ne se détachent et ne reportent cette matière au niveau supérieur. Ils ont adopté une déclaration à l'issue de l'assemblée annuelle de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) à Lucerne. Dans cette déclaration, ils soutiennent le principe du concordat Harmos. Celui-ci stipule que l'anglais et une deuxième langue nationale doivent être enseignés dès l'école primaire.

La déclaration ne mentionne pas la proposition de compromis du directeur de l'éducation de Nidwald, Res Schmid (UDC). Il demande que le français soit enseigné à partir de la 5e année et l'anglais seulement au niveau supérieur. La proposition, soutenue par le gouvernement de Nidwald, a certes été discutée, mais n'a guère été soutenue, selon les informations de ce journal. Des cantons touristiques de montagne à la Suisse orientale, très éloignée de la Suisse romande, en passant par les régions urbaines, l'anglais est prioritaire.

Êtes-vous déçu par le peu de soutien ?

Res Schmid : Non, je ne m'attendais pas à autre chose. Il était difficile de mettre les directeurs de l'éducation d'accord en si peu de temps. Je n'avais déposé ma proposition que le 9 septembre. Beaucoup ont dit qu'ils ne pouvaient pas soutenir ma proposition parce qu'ils devraient retourner dans leur canton et dire : je dois dénoncer le concordat Harmos. Même les représentants de la Suisse romande se sont montrés réticents. Compte tenu de la netteté de la majorité, j'ai renoncé à un vote.

La raison principale ne réside-t-elle pas dans le fait que le français est secondaire pour de nombreux cantons ?

C'est vrai. De nombreux membres du gouvernement trouvent l'anglais plus important que le français. Si l'on veut être honnête, il faut pourtant se rendre à l'évidence : Ce n'est qu'en repoussant l'anglais au niveau secondaire que la situation s'apaisera - et que la cohésion nationale sera préservée.

Les adaptations prévues des plans d'études et des objectifs de formation, telles que les propose la CDIP, ne sont-elles pas suffisantes ?

J'ai approuvé la déclaration, mais sans grand enthousiasme. Cela ne changera pas grand-chose. Les séjours linguistiques aident certainement, oui. Mais il me semble délicat d'adapter les objectifs de l'enseignement - la plupart du temps, cela se fait vers le bas. Au final, nos enfants ne pourront pas parler un peu mieux le français, mais ils atteindront sur le papier les objectifs fixés plus bas. Ce n'est pas une solution.

Allez-vous continuer à vous battre pour votre proposition ?

J'ai apporté ma contribution et je vais m'en tenir là. Mon mandat se termine au milieu de l'année prochaine. Bien sûr, j'aimerais que mon compromis soit maintenant discuté dans les cantons. C'est d'ailleurs nécessaire : l'amélioration du statu quo esquissée par la CDIP ne suffira certainement pas au Conseil fédéral. Si d'autres cantons suivent l'exemple de Zurich, Saint-Gall, Appenzell Rhodes-Extérieures et Schwyz, il interviendra. Je vois ici une chance que la proposition de Nidwald soit tout de même retenue. Elle correspond en effet à l'une des deux variantes que le Conseil fédéral a mises en consultation. Le gouvernement national est sans doute plus à même de convaincre les cantons de l'utilité de ce modèle que moi qui fais cavalier seul.